



La Lettre Treffléanaise

www.trefflean.com

MAIRIE DE TREFFLÉAN PLACE DE LA GIETTAZ - TEL : 02.97.53.27.78

Numéro 69

vendredi 29 octobre 2010

Informations municipales

Conseil municipal

Travaux de voirie

- Kerverne : les travaux sont en cours d'achèvement. Il reste à mettre en place la signalisation horizontale et verticale.
- Rue des Templiers : le SIAEP a effectué des travaux d'assainissement, au-delà du projet retenu, sur la route du Groez-Cam.

D'autre part, les travaux d'effacement de réseaux électriques et téléphoniques sont en voie d'achèvement. L'entreprise Sacer doit prendre le relais pour les travaux de voirie pour une fin de chantier prévue mi-novembre.

- Travaux connexes : la voie de contournement entre la RD 116 et la VC 1 est réalisée. Il reste la mise en place de garde-corps le long du ruisseau. Une signalisation au sol sera également faite afin de limiter la vitesse à 20 km/h. Cette portion de voirie sera une « zone partagée ».

Travaux connexes au réaménagement foncier

- Plantations : le dossier d'appel d'offres est en cours de réalisation afin d'effectuer des plantations de haies et d'arbres.

Projets d'investissements 2011

Dans le cadre des projets d'investissements 2011, seront inscrits entre autres au budget : la maison des jeunes, l'extension de la mairie, l'aménagement de l'impasse de Trévester.

Projets immobiliers

- Un projet privé d'un lotissement de 26 lots destinés à la construction est en cours. Cette résidence « Les Hauts de Poulrian » se situe au village de Bizole.
- Un autre projet d'environ 15 lots, situé au nord du cimetière, va également voir le jour prochainement. Dans le cadre du programme local de l'habitat, le promoteur céderait environ 1500 m² afin de permettre la réalisation de 10 logements sociaux locatifs. Ces logements seront construits par Vannes Golfe Habitat.

Plan de Déplacement Urbain

Une enquête publique concernant le Plan de Déplacement Urbain est en cours du 4 octobre au 4 novembre inclus. Le dossier est consultable en mairie aux heures d'ouverture habituelles.

Date fin de réception des articles pour le « Bulletin de décembre » : lundi 29 novembre

Prochaine réunion du conseil municipal : 02 décembre 20 h 30

Projet acquisition des terrains au Groez-Cam

Suite à la délibération du 1^{er} juillet 2010, une proposition d'achat des terrains a été faite à proximité du stade. Sachant que ce terrain est classé en zone de loisirs ou agricole, le conseil municipal autorise le Maire à négocier sur la base de 1,15€ le m² selon l'estimation de France Domaine.

Accueil des gens du voyage

En 2011, Treffléan est une des communes qui recevra les gens du voyage pour une période allant de mai à fin août. Il est demandé à chaque élu de réfléchir sur les possibilités de terrains pouvant les accueillir sachant qu'il faut environ un hectare.

Parc Naturel Régional

Le maire informe le conseil que le bureau de Vannes Agglo a émis des réserves sur le projet. Afin de permettre à chaque élu du conseil d'avoir les informations nécessaires sur ce dossier, il est proposé de réunir le conseil municipal en séance plénière le 2 novembre 2010 à 18 h.

Défibrillateurs

Deux défibrillateurs viennent d'être installés dans la commune, à la mairie et dans le hall d'entrée de la salle des sports.

Une conférence sera organisée le **vendredi 12 novembre à 20 h** pour présenter les appareils et expliquer leur fonctionnement.

Deux sessions de formation sont prévues pour se familiariser avec l'appareil et connaître les gestes pratiques à effectuer face à une détresse cardiaque, les **samedi 20 novembre et samedi 4 décembre de 10 h à 12 h.**

Inscrivez-vous à l'une des deux sessions en Mairie (nombre limité à 15 personnes).

Inscription sur les listes électorales.

Nous vous rappelons qu'il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre auprès du secrétariat de la mairie. Les pièces à présenter sont : un **justificatif de domicile** et une **pièce d'identité**.

Le service animation enfance-jeunesse communal

Tous les mercredis, hors vacances scolaires, des activités sont mises en place le matin et l'après-midi. Au programme, jusqu'aux vacances de Noël : ateliers et décorations de Noël, fabrication collective d'un calendrier de l'Avent, spectacle de Noël proposé par Monsieur Stéphane LE BERRE (Treffléanais) et son équipe. Des activités seront mises en place la première semaine des vacances de Noël : cinéma, patinoire, squash et ateliers de Noël.

**Renseignements auprès de Delphine, responsable du service animation au 06 10 70 26 13,
par mail, « trefflean.jeunes@wanadoo.fr », ou sur le site de la commune www.trefflean.com**

Conseil Municipal Enfants

Celui-ci s'est réuni le vendredi 22 octobre dernier. Au moment où nous écrivons ces lignes, la « commission environnement » installe les mangeoires à oiseaux fabriquées en avril dernier avec le service animation jeunesse communal. En vous promenant autour de l'étang du Delan, vous pourrez réapprovisionner les six mangeoires mises en place.

Repas des aînés organisé par le CCAS

Le traditionnel repas des aînés aura lieu le **jeudi 11 novembre**. Il sera précédé d'une remise de gerbes au monument aux morts.

Les personnes âgées de plus de 70 ans et qui, par mégarde, n'auraient pas reçu d'invitation sont priées de se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie : 02.97.53.27.78

LAREP (Lieu d'Accueil et de Rencontre Enfants-Parents)

Planning des rencontres à Treffléan qui se tiendront à la garderie périscolaire de 9h15 à 11h15.

Jeudi 4 novembre

Jeudi 9 décembre

Jeudi 27 janvier

Jeudi 17 mars

Jeudi 21 avril

Jeudi 16 Juin

Sécurité routière

Depuis quelques mois vous avez pu remarquer que le cinémomètre de la municipalité a été mis en place dans différents lieux de notre commune.

Cet appareil relève les vitesses des véhicules circulant vers lui. Il nous indique la vitesse maximum du véhicule ainsi que sa vitesse moyenne constatée dans la zone de mesure.

Le tableau suivant nous donne, le nombre de véhicules par jour, le pourcentage des véhicules respectant le 30 km/h, le 50, et ceux qui ont une vitesse supérieure à 50. Tous les lieux cités dans ce tableau sont limités à 30 km/h.

	Rue St Appoline	RD116 Ecoles	Bizole	Rue du Delan	Rue des Templiers
Nombre véhicules / jour	273	1010	295	349	957
% Vitesse <=30	59,61	17,93	37,99	25,46	26,91
% Vitesse <=50	99,17	72,82	92,45	96,56	89,95
% Vitesse >50	0,83	27,18	7,55	3,44	10,05

Ce tableau se passe de commentaires sur le respect du 30 Km/h, la vitesse la plus respectée est celle inférieure à 50 km/h. Ce qui frappe, c'est que la **vitesse la moins respectée se situe au niveau des écoles** dans le sens entrée du bourg. Nous avons même relevé des vitesses supérieures à 80 km/h. C'est pourquoi, la municipalité a décidé de mettre en place une chicane de ralentissement à ce niveau.

Nouvelle route menant du Devehat à l'éco-station de la route de Bizole



Début de zone

Les travaux de cette route vont prochainement se terminer. Elle aura la particularité d'être soumise aux règles de circulation correspondant à une zone de partage.

Comme cette réglementation est nouvelle dans notre commune, nous avons cru qu'il était utile de vous rappeler les règles régissant cette zone.



Fin de zone

De nouveaux panneaux de signalisation, qui permettent d'indiquer l'entrée et la sortie des "zones de rencontre", ont été rendus officiels le 9 décembre 2008, par publication de l'arrêté du 7 novembre 2008 au Journal Officiel.

Située en agglomération, cette nouvelle zone de circulation particulière prévoit une cohabitation apaisée entre les piétons et les véhicules (automobiles, vélos...) dans un même espace.

Zone de rencontre : mode d'emploi

- Dans une zone de rencontre, les piétons peuvent circuler sur la chaussée et ont la priorité sur tous les véhicules à l'exception du tramway.
- Tous les véhicules peuvent y circuler, mais sans excéder la vitesse de 20 km/h.
- Toutes les chaussées, sauf exception, sont à double sens pour les cyclistes.

Activités sportives et culturelles

A.R.A.C. Association du Renouveau et d'Animation Culturelle

L'assemblée générale s'est déroulée le 2 Octobre et a fait état d'un bilan moral et financier très positif. Le nouveau bureau se compose ainsi :

Présidente : Guylaine Le Derff - Trésorier : Maurice Joffredo - Secrétaire : Françoise Colinet

Vice président : Fabrice Rosoli - Trésorière- adjointe : Gisèle Cottet-Dumoulin - Secrétaire-adjointe : Nicole Giquel

On compte désormais 11 **ateliers de musique** (cours de guitare, de percussion), de **chants** (chorale Mer et Terre), de **danse bretonne**, de **théâtre**, de **arts créatifs** (patchwork, tricot/ crochet), de « **bien être** » (gym tonique, gym douce, yoga), et « **culture et voyage** » (organisation de sorties).

D'autres propositions sont à l'étude à savoir des ateliers de :

- **théâtre adultes et adolescents** (12 à 18 ans), **encadrement d'art**, **lecture et écriture** en partenariat avec la bibliothèque municipale.

Si vous êtes intéressé par nos ateliers ou avez des propositions à nous faire, n'hésitez pas à nous contacter :

02.97.53.29.33 ou guylaine.le.derff@orange.fr

CLUB DES BRUYERES

Coucou, nous revoilà... nous avons travaillé pour vous et je peux vous annoncer que 2 voyages sont arrêtés pour l'année prochaine... un " bucolique", le deuxième "plus instructif". Destination ? Là... suspense pour le moment. Quelques réunions à thème sont également en préparation, mais celles-ci demandent aides de services extérieurs... mais elles vont se faire...

De plus un concours de belote est en préparation... aussi nous sommes à la recherche de documentation... et nous savons que parmi vous il y a des amateurs, ou il y en a eu... qui possèdent ce que l'on recherche. Pensez à nous !!! Nous sommes preneurs...

Si vous avez perdu le petit questionnaire que vous avez reçu dans votre boîte aux lettres, le Club des Bruyères se tient à votre disposition, il nous en reste... n'hésitez pas ... Contactez nous. Le président.

Pour terminer l'année, le Club des Bruyères vous propose de faire un repas animé, à PONTIVY le 3 Décembre 2010 pour la modique somme de 64 €... Le programme de la journée sera : *le matin*, à partir de 10 heures spectacle « LA MALLE AUX CHANSONS » puis *repas* avec des plats succulents et animation musicale, et un *après-midi* dansant.

Si vous êtes intéressés, contactez-moi au 02.97.53.24.01 (Jules Maillard), et si vous désirez une documentation demandez-là moi je vous la transmettrai... Pour l'inscription, le plus tôt sera le mieux, merci à vous.

Coordination Treffléthon

La première réunion de préparation du 13^{ème} Treffléthon s'est tenue le 15 octobre. Un premier calendrier des manifestations a été élaboré. Rien n'est encore définitivement arrêté, les propositions seront les bienvenues.

Un concert de soutien pour le Téléthon sera organisé le samedi 27 novembre à 20 h30 salle des sports : au programme, la chorale « Terre et mer » de Treffléan et un groupe surprise. Venez nombreux.

Prochaine réunion le 29 octobre à 20 h 30 petite salle de la cantine.

"Les amis de la chapelle de CRAN"

Une nouvelle association à TREFFLEAN !

Cette association a été créée à l'initiative d'habitants du quartier de Cran afin de prendre le relais du Club des Bruyères qui assurait jusqu'à présent l'organisation du pardon. Nos objectifs, à la fois simples et modestes sont d'assurer la pérennité de cette tradition, d'organiser une animation autour de la chapelle et d'en entretenir, voire embellir les abords immédiats. La chapelle étant entièrement classée, nos possibilités d'action sur celle-ci sont très limitées. Une première réunion à laquelle étaient invités tous les habitants du quartier a permis d'élire un bureau. Les statuts sont en voie d'enregistrement à la préfecture.

Bien entendu, cette association est totalement ouverte, et toute personne intéressée par notre projet sera la bienvenue. Certains adhérents sont d'ailleurs extérieurs à notre quartier, voire à la commune.

Le Président, Patrick PUIREUX

Contact : Patrick PUIREUX 02.97.53.24.63 - Marie-Anne LARGOUET - 02.97.53.26.73

Informations diverses

A TOUTES LES ASSISTANTES MATERNELLES DE SULNIAC ET TREFFLEAN ANCIENNES ET NOUVELLES.

J'organise un deuxième repas le samedi soir 13 novembre 2010. Ce repas se passera au restaurant TY GOURMAND à SULNIAC place de l'église. Cette soirée a pour but de se rencontrer et passer un bon moment entre nous. Les assistantes maternelles de TREFFLEAN sont aussi invitées. Si cette soirée vous intéresse me téléphoner pour les réservations au plus tard le 3 novembre. Je vous communique mes coordonnées. Le prix du repas est de 18 €. A toutes au 13 novembre du moins je l'espère.

Marie Christine DAUPHIN : 15 allée Pérodec 56250 SULNIAC - Téléphone 02 97 60 78 38 ou 06 72 12 40 66.